



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

gestion

Question écrite n° 94679

Texte de la question

Suite à sa précédente question écrite n° 61527 du 29 mars 2005 restée sans réponse, M. Thierry Mariani prie à nouveau M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, de bien vouloir lui indiquer les différents changements qui interviennent dans la gestion et l'administration d'une commune, lorsque son nombre d'habitants franchit le seuil de 10 000 habitants.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94679

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5087